



Synabio propose à ses 120 adhérents transformateurs et distributeurs bio un autodiagnostic de développement durable

ANNEE
2014

CATEGORIE
Gouvernance

RUBRIQUE
Stratégie et organisation

SOUS-RUBRIQUE
concevoir des outils de mesure des performances RSE

SECTEUR D'ACTIVITE
Agro alimentaire

TAILLE DE L'ENTREPRISE
<100 ; 100 to 500 ; > 500

PAYS (DE LA PRATIQUE)
France

ENTREPRISE



syndicat national des entreprises bio
120 entreprises adhérentes
(50% du marché bio)

Effectif (2013)
Synabio : 4 salariés, 16 administrateurs, 120 adhérents

Chiffres d'Affaires (2013):
120 adhérents : 1,5md euros, 150 produits bio
Budget Synabio : 430 000

Pays (siège social) :
France

> **Fiche rédigée par :** Marie Noëlle DUFORET

CONTEXTE

Créé en 1976, Synabio, syndicat national des entreprises bio, regroupe 120 adhérents transformateurs ou distributeurs de produits certifiés bio, TPE ou grandes entreprises. 80% des adhérents sont des pionniers du secteur depuis les années 70, ayant participé à la démarche de reconnaissance et de certification de l'agriculture bio. Dans les années 2000, Synabio constate que les critères européens des certifications bio ne suffisent pas à ses adhérents pour affirmer leur engagement dans le développement durable. Ainsi, en 2009, le syndicat propose aux entreprises de la filière un outil d'autodiagnostic et d'amélioration de leur engagement dans le développement durable.

OBJECTIF(S)

- Dégager les enjeux globaux développement durable de la filière bio
- Mettre en place et évaluer des actions complémentaires aux exigences du règlement européen bio
- Valoriser les engagements DD des transformateurs et distributeurs bio

DÉMARCHE

Synabio, suite à une concertation menée par un groupe de travail « développement durable » composé de 20 entreprises, propose une démarche en 3 étapes :

- signature d'une charte d'engagement DD sous la forme d'un code de bonnes pratiques en 9 objectifs (responsabilité sociale, contribution au développement de l'agriculture bio, prix et relations commerciales durables, communication, transparence, contrôles, qualité, responsabilité environnementale et vis à vis du consommateur)
- réalisation d'un autodiagnostic, en 86 questions, organisées selon les 9 objectifs du code DD, à remplir dans un tableau excel avec grille de calcul intégré, puis notation sur la performance (évaluation) et la transparence (éléments de preuve)
- plan d'amélioration personnalisé avec Synabio (selon la hiérarchisation des enjeux de l'AFNOR), avec mise à disposition d'un Kit développement durable (questionnaires, contacts, liens utiles)

Les entreprises ayant suivi la démarche sont certifiées « bio responsables » par Synabio.



La marque n'apparaît pas sur le produit pour éviter la confusion du consommateur, mais peut être utilisée dans la communication interne et externe de l'entreprise.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- motivation des adhérents « bio » pour le développement durable
- *démarche adaptée aux agriculteurs et transformateurs bio*
- simplicité de la démarche d'autodiagnostic et outils d'accompagnement

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET/OU DE GOUVERNANCE
• <i>démarche gratuite pour les adhérents (120)</i> • <i>48 entreprises engagées depuis 2009</i> • <i>pas de label produit, mais valorisation de l'image de l'entreprise</i> • <i>organisation plus efficace et fiabilité de la filière</i>	• <i>échange d'expériences DD entre les entreprises de la filière bio, synergie des bonnes pratiques</i> • <i>impacts positifs des produits sur l'environnement, la santé des consommateurs</i>

Pour en savoir plus (bloc non imprimé lors de la génération du pdf, remplacé par « Consultez la fiche en ligne sur <http://www.reseau-alliances.org/bonnes-pratiques/moteur-de-recherche.html> pour en savoir plus »)

- Rapport RSE [lien URL]
- Autres liens utiles (rapports, études, articles, ...) [lien URL]